



VILLE DE MARCKOLSHEIM

REGION GRAND EST

ARRETE MUNICIPAL N°2026-39 PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A Mme AUDREY IMHOFF, 7ème ADJOINTE AU MAIRE

Le Maire de la Commune de Marckolsheim,

Vu l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités territoriales qui confère au maire le pouvoir de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints;

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal du 21 mars 2026 fixant à huit le nombre des adjoints au maire;

Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints le 21 mars 2026 ;

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de déléguer certaines fonctions du maire aux adjoints au maire ;

ARRETE

Article 1 : Madame Audrey IMHOFF, 7ème adjointe au maire, est chargé des finances et de l'économie.

Délégation de fonctions permanente lui est donnée dans ces domaines, et notamment pour :

- les affaires budgétaires et financières,
- la gestion de la trésorerie et des emprunts,
- la prospective économique,
- le développement des zones d'activités,
- les relations avec les représentants du monde économique local,
- l'attribution des aides aux commerçants et artisans,
- la gestion du marché hebdomadaire,
- les relations avec la communauté de communes pour le développement du Parc d'activités Intercommunal de Marckolsheim,
- le suivi du dispositif « Petite Ville de Demain ».

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Copie du présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et transmise à :

- Madame Audrey IMHOFF, 7ème adjointe au maire ;
- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein ;
- Monsieur le Responsable du SGC de Sélestat – comptable public.

Fait à Marckolsheim, le 02 avril 2026

Le Maire,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

Notifié le : 02/04/2026

Signature de l'adjointe :

